

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **optionnel**Activités sur d'autres sites : **optionnel**Domaine d'études principal : **Histoire, histoire de l'art et archéologie**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Sigle du programme: **HIST2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

| | |
|--|----|
| Introduction | 2 |
| Profil enseignement | 3 |
| Compétences et acquis au terme de la formation | 3 |
| Structure du programme | 4 |
| Programme | 5 |
| Programme détaillé par matière | 5 |
| Enseignements supplémentaires | 20 |
| Prérequis entre cours | 22 |
| Cours et acquis d'apprentissage du programme | |

HIST2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Ce master vous permet

- d'approfondir l'apprentissage méthodologique et critique en matière de repérage et de mise en Œuvre de l'information ;
- de l'appliquer à une période spécifique (Antiquité, Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine) ou à un domaine de l'histoire, en vue d'aboutir à une synthèse personnelle sur un sujet déterminé (mémoire de master) ;
- de développer des capacités de collecte de l'information, d'analyse critique et de mise en oeuvre de celle-ci.

Votre profil

Vous

- êtes bachelier en histoire et avez affermi votre goût pour le travail rigoureux et critique de l'historien ;
- souhaitez développer votre capacité à mener à bien une recherche originale et d'en défendre les résultats ;
- cherchez une formation qui vous offre la possibilité de vous spécialiser dans vos domaines de prédilection ;
- ~~desirez~~ enrichir votre profil de compétences professionnelles et bénéficier de l'occasion de les tester sur le terrain.

Votre futur job

L'histoire développe le raisonnement, l'analyse, l'esprit critique, le sens du relatif et la capacité de rassembler une documentation : des qualités appréciées dans de multiples secteurs d'emploi. L'enseignement, la recherche, les métiers de la communication et ceux liés au monde des livres, de la valorisation patrimoniale, de la gestion et de la conservation documentaire apparaissent comme des débouchés naturels.

D'autres secteurs peuvent être accessibles : secteur privé (entreprises, banques ou assurances par exemple), tourisme, fonction

HIST2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Eclairer, dans sa complexité, le passé des hommes et des sociétés qui nous ont précédés et les liens qui l'unissent à notre présent, tel est le défi que le diplômé en [Master \[120\] en histoire](#) se prépare à relever dans sa vie socio-professionnelle.

Au terme du programme, le futur historien a approfondi, en les situant dans les grandes tendances de la recherche actuelle, des connaissances et thématiques relatives aux différents domaines et périodes de l'histoire. Il a acquis la maîtrise des méthodes de recherche propres aux études historiques : il est capable de dresser une problématique de recherche pertinente, de rassembler la documentation, d'analyser et de critiquer les informations recueillies, d'aboutir à une synthèse personnelle et de communiquer les résultats obtenus à des publics divers et sous diverses formes.

Ouvert à l'interdisciplinarité, il est également capable de mobiliser, au fil de sa recherche, des concepts et méthodes issus notamment des sciences sociales. Conscient des enjeux, débats voire instrumentalisation dont le passé fait l'objet, le futur historien peut contribuer, par une approche scientifique de celui-ci, à une meilleure compréhension du présent.

Par sa capacité à communiquer ses connaissances et ses méthodes d'investigation critique, le futur historien peut enrichir le débat citoyen.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser, de manière approfondie, spécialisée et en les situant dans les grandes tendances de la recherche actuelle, des connaissances et thématiques relatives aux différents domaines et périodes de l'histoire.

2. Maîtriser et mobiliser des méthodes de recherche propres aux études historiques : élaborer et réaliser un travail de recherche, mettant en Œuvre une démarche méthodologique et critique en matière de repérage et de mise en Œuvre de l'information, pour approfondir une problématique spécifique en histoire, aboutissant à une synthèse équilibrée, argumentée et personnelle.

2.1. Formuler une problématique de recherche pertinente, l'adapter et la préciser au fil de sa recherche en affinant ses hypothèses de travail ;

2.2. Réunir les documents (sources et bibliographie), en apaction, pour

8. **S'il a suivi la finalité approfondie** : analyser et poser un regard réflexif et critique sur des pans de la recherche « en train de se construire », autour d'études de cas portant sur différents domaines et périodes de l'histoire (ces études de cas relèvent de domaines d'expertise des titulaires des cours).

8.1. Approfondir quelques aspects des études de cas présentées, par le biais de lectures qui nourriront la réflexion et la discussion au fil des séances ;

8.2. Identifier et analyser les principes, méthodes et enjeux sous-tendant les principales tendances de la recherche passée et actuelle ;

8.3. Évaluer la pertinence du matériau mobilisé par l'auteur d'une contribution scientifique, de la démarche adoptée et des conclusions présentées ;

8.4. Comparer une production scientifique variée autour d'une même thématique, en mettant en évidence et en dialogue la diversité des questionnements, sources, méthodes et conclusions.

9. **S'il a suivi la finalité didactique** : mobiliser les compétences nécessaires pour entamer efficacement le métier d'enseignant d'histoire dans le secondaire supérieur et pouvoir y évoluer positivement.

9.1. Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs ;

9.2. Enseigner en situations authentiques et variées ;

9.3. Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu.

Pour plus de détails, consultez l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(histoire\)](#).

10. **S'il a suivi la finalité spécialisée : histoire et archives** : gérer, de manière autonome, un dépôt d'archives, collecter, classer, inventorier les fonds et mettre en Œuvre une politique de conservation et de valorisation de ceux-ci.

10.1. Procéder au repérage, à l'évaluation, à la collecte, au classement et à l'inventorisation de fonds d'archives émanant d'organismes publics ou d'instances privées, tant d'Ancien Régime que de l'époque contemporaine ;

10.2. Maîtriser des connaissances théoriques sur leurs modalités de conservation, qu'il s'agisse de supports traditionnels ou de ceux relevant des nouvelles technologies de l'information et de la communication et de les appliquer à des cas concrets ;

10.3. Maîtriser diverses modalités de valorisation du patrimoine archivistique ;

10.4. Acquérir une connaissance et une expérience du milieu professionnel et des évolutions récentes de la discipline notamment à travers les stages accomplis et la participation à des journées d'études.

11. **S'il a suivi la finalité spécialisée : communication de l'histoire** : communiquer des savoirs historiques et culturels à un large public, sur la base d'une maîtrise théorique et méthodologique des enjeux de la communication en histoire et des procédés et outils de communication, en vue de répondre à la demande sociale d'histoire.

11.1. Maîtriser, théoriquement et méthodologiquement, l'analyse et la résolution de problèmes en matière de communication de l'histoire ; il est capable de/d' :

- définir et organiser les éléments d'un projet de communication,
- se documenter,
- identifier les relations entre savoirs et publics,
- raisonner à partir de ces relations,
- décider en vue de définir et concrétiser le but à atteindre et la production culturelle à réaliser ;

11.2. Produire une communication de l'histoire liée aux enjeux et réalités de l'histoire publique, c'est-à-dire à destination d'un large public ;

11.3. Maîtriser des procédés et des outils de communication des savoirs en histoire en vue d'un résultat à atteindre ;

11.4. Effectuer une médiation des savoirs en histoire, en utilisant des moyens de communication comme l'écriture communicationnelle, la communication orale, audio-visuelle et/ou gestuelle, les technologies de l'information et de la communication, etc. ;

11.5. Dialoguer de manière respectueuse et constructive avec des interlocuteurs variés (tant d'un point de vue socio-culturel, qu'au départ de leur fonction, de leurs champs d'action et de leur domaine disciplinaire d'expertise) en faisant preuve de capacité d'écoute, d'ouverture d'esprit, d'empathie, de distanciation et d'assertivité.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose :

- d'un tronc commun (75 crédits), constitué :
 - d'un mémoire (30 crédits);
 - d'un séminaire (10 crédits);
 - de cours de techniques de la recherche (10 crédits);
 - de cours d'approches méthodologiques de la recherche et de la communication (10 crédits);
 - d'études de cas dans le domaine "Gouvernance et sociétés" (15 crédits);
- d'une finalité (30 crédits);
- et d'une option ou de cours au choix (15 crédits).

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).

HIST2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [75.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

○ Mémoire (30 crédits)



⌘ LFIAL2180

Liste des finalités

L'étudiant choisira une des finalités suivantes :

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).

[> Finalité approfondie](#)

o B) Cours et séminaires disciplinaires (11 crédits)

Finalité spécialisée : histoire et archives [30.0]

-
-

Options et/ou cours au choix [15.0]

L'étudiant choisit une option ou des cours au choix pour 15 crédits. Moyennant l'accord du secrétaire du jury, certains cours de la KU Leuven et de l'UNamur peuvent également être choisis. En cas d'accord, l'étudiant veillera à se mettre en ordre auprès de l'université concernée (inscription administrative pour le cours choisi).

Remarque : si certaines unités d'enseignement présentes dans les options et/ou cours au choix sont également présentes dans le tronc commun ou dans la finalité approfondie, le recouvrement ne pourra pas excéder 6 crédits avec chacune de ces rubriques. À l'inverse, aucun recouvrement n'est permis ni avec la finalité didactique, ni avec les finalités spécialisées. Les unités d'enseignement validées dans le tronc commun ou dans la finalité ne pourront pas être valorisées dans l'option.

- > [Option en cultures et éthique du numérique](#) [prog-2024-hist2m-lfia1800o]
- > [Option en subalternités et critiques postcoloniales : Histoire, monde et sociétés](#) [prog-2024-hist2m-lhist965o]
- > [Cours au choix](#) [prog-2024-hist2m-lhist964o]

Option en cultures et éthique du numérique [15.0]

Le numérique a transformé nos vies et notre culture à tel point que tout se passe aujourd'hui dans « l'espace numérique » puisque notre propre espace, notre temps et notre existence sont tous profondément numérisés. Dans la « culture de la connectivité », le numérique est omniprésent, nous sommes, d'une manière ou d'une autre, toujours en ligne, tandis que la technologie n'est plus seulement « à

Bloc
annuel

1 2

⌘ LANTR2115

Séminaire d'Anthropologie du Numérique : technologie, jeux vidéos et mondes virtuels

Lionel Scheepmans
(supplée Olivier Servais)

03 [q2] [15h] [5 Crédits] 
> *English-friendly*

x

Option Obligatoire Pluralités et critiques postcoloniales : Histoire, monde et sociétés [15.0]

Cette option vise à approfondir l'étude et la pratique du décentrement critique en histoire. Il s'agira non seulement de mobiliser des cadres épistémologiques issus d'autres disciplines en sciences sociales, mais aussi de se former aux travaux d'historiens et d'historiennes qui questionnent le passé de manière inclusive et décentrée, et qui interrogent les systèmes de pouvoir et les rapports de domination et de dépendance (ethniques, économiques, politiques, culturels, de genre, religieux...).

- Obligatoire

Cours au choix [15.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu :**⊗ Didactique**

| | | | | | |
|-------------|---|---|-----------------------------------|---|---|
| ⊗ LAGRE2310 | Exercices de micro-enseignement | Marc Blondeau Pascalia Papadimitriou | FR [q1 ou q2] [15h] [2 Crédits] 🌐 | X | X |
| ⊗ LAGRE2221 | Apprendre et enseigner avec les nouvelles technologies et exercices | Sandrine Decamps | FR [q1] [15h+15h] [3 Crédits] 🌐 | X | X |

LAGRE2221

| | | | | Bloc annuel | |
|-------------|--|--|--|-------------|---|
| | | | | 1 | 2 |
| ⌘ LARKO2350 | Archéologie grecque | Jean Vanden Broeck-Parant | FR [q1] [45h] [5 Crédits]   > <i>English-friendly</i> | x | x |
| ⌘ LARKO2372 | Archéologie et histoire de l'art de Rome et des provinces romaines | Valentina Limina (supplée Marco Cavalieri) | FR [q1] [45h] [5 Crédits]   | x | x |
| ⌘ LARKO2385 | Archéologie de la Gaule romaine | | FR [q1] [45h] [5 Crédits]   | x | x |
| ⌘ LFIAL2552 | Séminaire d'Histoire des sciences de l'antiquité | Grégory Clesse | FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]   | x | x |

| | | | | Bloc annuel | |
|-------------|---|---------------------------------------|--|-------------|---|
| | | | | 1 | 2 |
| ⌘ LPSYS2203 | Psychologie de la multiculturalité et de la diversité | Karl-Andrew Woltin Vincent Yzerbyt | EN [q2] [45h] [5 Crédits]  > <i>English-friendly</i> | x | x |
| ⌘ LDEMO2130 | Théories du changement socio-démographique | | | | |

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au programme du master afin d'acquérir des connaissances fondamentales pour poursuivre ensuite les 120 crédits du programme de master.

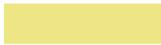
À qui s'adresse-t-il ?

- aux étudiants « passerelle »
- aux candidats admis moyennant complément de formation
- aux candidats admis sur dossier avec complément de formation

Toutes les explications sont sur [ce document](#).

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)



PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LHIST2892 "Dissertation" a comme prérequis LHIST2990 AND LHIST2450

- LHIST2990 - Séminaire d'accompagnement heuristique et méthodologique d'un sujet scientifique
- LHIST2450 - Epistémologie et communication scientifique en histoire

LHIST9002 "Teaching history : preparing and analysing activities" a comme prérequis LHIST2600

- LHIST2600 - Pratiques numériques dans les métiers de l'histoire

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

HIST2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^o cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^o cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau **B2** du [Cadre européen commun de référence](#) .

À défaut d'une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>

supplémentaires intégrés dans le programme de master

S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.

Autre bachelier de la Faculté de

candidat doit vérifier qu'il répond aux [conditions d'accès spécifiques](#).

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Si une passerelle a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre le diplôme de Haute École et ce programme de master (voir tableau ci-dessous), l'étudiant doit, après inscription, prendre contact avec la Faculté pour l'élaboration du module complémentaire intégré au programme de master.

Si aucune passerelle n'a été prévue, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

| Diplômes | Accès | Remarques |
|---|-------|-----------|
| BA - AESI orientation Sciences humaines: géographie, histoire, sciences sociales - crédits supplémentaires entre 45 et 60 | | |



RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

La réussite du master à **finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La *Réforme des Titres et Fonctions*, en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

PÉDAGOGIE

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

SSH/FIAL

Dénomination

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

Sigle

FIAL

Adresse de l'entité

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 48 50](tel:+32210474850)

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Elisabeth Degand
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole d'histoire, arts et cultures ([EHAC](#))

Responsable académique du programme: [Laurence Van Ypersele](#)

Jury

- Présidente: [Laurence Van Ypersele](#)
- Secrétaire: [Gilles Lecuppre](#)
- 3e membre du jury restreint: [Emmanuel Debruyne](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be